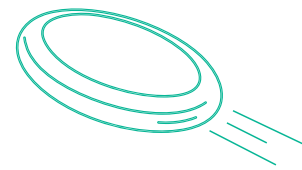


Les tarifs sont établis en fonction du dernier quotient familial transmis par la famille dans son dossier administratif selon la grille suivante.



2025

FICHE DE SOUHAITS

VACANCES DE PRINTEMPS

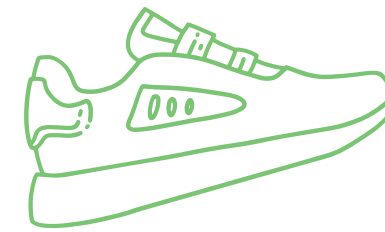
Du 7 au 18 avril 2025



Tarifs EMIS : stages vacances

Tarifs TTC par jour et par enfant – applicables du 1^{er}/09/2024 au 31/08/2025

QUOTIENT FAMILIAL	ORLÉANAIS	NON ORLÉANAIS
A < 444,82	2,40 €	8,90 €
B De 444,83 à 564,64	4,40 €	11,00 €
C De 564,65 à 683,64	5,50 €	12,10 €
D De 683,65 à 803,62	7,10 €	13,70 €
E De 803,63 à 922,46	10,30 €	16,90 €
F De 922,47 à 1042,44	10,90 €	17,40 €
G De 1042,45 à 1159,02	11,60 €	18,10 €
H De 1159,03 à 1280,13	12,10 €	18,60 €
I De 1280,14 à 1398,96	12,70 €	19,30 €
J > 1398,97	13,20 €	19,90 €



EMIS

École municipale d'initiation sportive

4 > 12 ANS

MON COMPTE
MON RÉFLEXE
SERVICES EN LIGNE
WWW.ORLEANS.FR

La facturation

La facture est gérée par la régie monétique centrale de la Mairie d'Orléans. Elle est envoyée le mois suivant le début des sections. Elle est le reflet de l'adhésion annuelle confirmée et doit être réglée soit auprès d'une mairie de proximité ou directement auprès de l'Espace Famille.

Moyens de paiement acceptés

Paiement en ligne, carte bancaire (uniquement auprès de l'Espace Famille), chèque bancaire, coupons sports, chèque-vacances, espèces, tickets CAF.



Les tarifs

Disponibles sur www.orleans.fr (section Découvrir et sortir / Activités sportives / École municipale d'initiation sportive). Les tarifs sont établis en fonction du dernier quotient familial transmis par la famille dans son dossier administratif ou sur son compte en ligne.

Renseignements : 02 38 79 22 22



L'École municipale d'initiation sportive propose des stages pendant les vacances scolaires



• STAGES EMIS ÉTÉ 2025
Inscriptions du 22 avril au 2 mai 2025

RENSEIGNEMENTS & COORDONNÉES
>> www.orleans.fr
MAIRIE D'ORLÉANS
DIRECTION DES SPORTS ET DES LOISIRS
École municipale d'initiation sportive
45040 ORLÉANS CEDEX 9
02 38 79 29 91
emis-ovc@orleans-metropole.fr



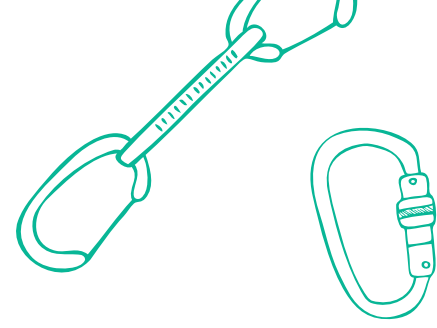
#Orleans

www.orleans.fr



EMIS

S'adresse aux enfants âgés de 4 à 11 ans (à la date du début du stage) pour leur permettre de découvrir et de s'initier à des activités sportives. L'objectif recherché par les éducateurs sportifs qui encadrent l'EMIS repose avant tout sur l'acquisition d'une culture sportive associant le plaisir de la pratique, l'approche sportive et ludique, les rencontres et les échanges entre jeunes.



PLUS D'INFORMATIONS

>> WWW.ORLEANS.FR

Section Découvrir et sortir / Activités sportives / École municipale d'initiation sportive

Du 7 au 18 avril

Les lieux de stages

Âge	Lieu	Adresse
4-6 ans	COMPLEXE VICTOR FOUILLADE <small>ATTENTION, L'ACCUEIL LE MATIN ET LE SOIR EST ASSURÉ DANS LA SALLE YVES MONTAND 1 RUE CHARLES PERRAULT 45000 ORLÉANS</small>	Rue Jean Bouin 45000 Orléans
	COMPLEXE SPORTIF DE LA SOURCE	Rue Alain-Fournier 45100 Orléans <small>Accès au parking par la rue Louis Pergaud</small>
7-11 ans	PALAIS DES SPORTS	14 rue Eugène Vignat 45000 Orléans
	COMPLEXE SPORTIF DE LA SOURCE	Rue Alain-Fournier 45100 Orléans <small>Accès au parking par la rue Louis Pergaud</small>
9-12 ans	PARC DE LOIRE	Levée de la Chevauchée 45650 Saint-Jean-le-Blanc

Déroulement de la journée

MATIN	APRÈS-MIDI
8 h 30 - 9 h 30 ACCUEIL D'ARRIVÉE	14 h - 16 h 30 ACTIVITÉS SPORTIVES
9 h 30 - 12 h ACTIVITÉS SPORTIVES	16 h 30 - 17 h GOÛTER
12 h - 14 h REPAS ET TEMPS CALME	17 h - 18 h ACCUEIL DE DÉPART

Le repas et le goûter doivent être fournis par les parents. Une tenue de sport est indispensable.

Offre de stages de 8 h 30 à 18 h



Les programmes des stages

sont définis par les éducateurs sportifs de la Mairie d'Orléans.

>> Les fiches descriptives des stages sont disponibles sur www.orleans.fr (section Découvrir et sortir / Activités sportives / École municipale d'initiation sportive).



Âge	Programme
4-6 ans*	Du 7 au 11 avril 2025 COMPLEXE VICTOR FOUILLADE ATHLÉTISME OU COMPLEXE SPORTIF DE LA SOURCE JEUX DE BALLON & MOTRICITÉ
	Du 14 au 18 avril 2025 COMPLEXE VICTOR FOUILLADE MOTRICITÉ OU COMPLEXE SPORTIF DE LA SOURCE ESCALADE & SPORTS DE PLEINE NATURE
7-11 ans*	COMPLEXE SPORTIF DE LA SOURCE SPORTS COLLECTIFS & BADMINTON OU PALAIS DES SPORTS BADMINTON
	COMPLEXE SPORTIF DE LA SOURCE ESCALADE & SPORTS DE PLEINE NATURE OU PALAIS DES SPORTS SPORTS D'OPPOSITION
9-12 ans*	PARC DE LOIRE VTT SPORT NATURE & MULTISPORT **

* Révolut à la date de début de stage.

** Attention ! Apporter casque et vélo en bon état de fonctionnement.

Les besoins spécifiques

Les enfants avec des besoins spécifiques (liés à une particularité de santé, une situation de handicap ou autre) sont les bienvenus à l'École municipale d'initiation sportive. Le parent est invité à porter à la connaissance de la Direction des sports et des loisirs les éléments spécifiques à l'accueil de l'enfant sur la fiche de souhaits ou sur le bulletin en ligne (moncompte.orleans-metropole.fr).

Un rendez-vous sera organisé avec les membres de l'équipe de l'EMIS pour définir conjointement les modalités d'accueil de l'enfant.

Les protocoles d'accueil des enfants

Ils sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année en fonction du contexte sanitaire (COVID-19...), des conditions météorologiques (orage, canicule...) et de la disponibilité des équipements sportifs (entretien, travaux, manifestations...).

Une information est adressée à la famille par mail pour toute modification.

Les modalités d'inscription

Dépôt des dossiers (pour étude en commission d'attribution des places) :

>> du 25 février au 7 mars

Au-delà du 7 mars 2025 : demandes étudiées par ordre d'arrivée et places attribuées dans la limite des disponibilités.

Une réponse par mail vous sera apportée à partir du mercredi 12 mars 2025.

DEMANDE D'INSCRIPTION RAPIDE SUR

MONCOMPTE.ORLEANS-METROPOLE.FR

Préparer son dossier

- La copie des vaccins de l'enfant (l'admission en collectivité d'enfants est subordonnée à la présentation du carnet de santé ou de tout autre document mentionné à l'article D. 3111-6 du CSP attestant du respect de l'obligation en matière de vaccination).

+ SI LA DEMANDE N'EST PAS FAITE SUR LE COMPTE EN LIGNE :

- La fiche de souhaits EMIS dûment remplie disponible en mairie, mairies de proximité, et auprès de référents relais de l'école.
- Le dossier administratif unique 2024-2025 accompagné de ses pièces justificatives.